

Fête de l'Assomption
Bouillac le 15 août 2017

Bien chers frères et sœurs,

Pour être Mère de Dieu, il a fallu que Marie échappe à la souillure du péché. C'est ce que l'on a appelé « l'Immaculée Conception » établie en dogme de foi en 1854, quatre années avant les apparitions de Lourdes ou la « belle dame » que voit la petite Bernadette se présente elle-même comme étant l'Immaculée Conception.

Dès lors Marie a pu être glorifiée dans son âme et dans son corps à la fin de sa vie terrestre sans avoir à attendre la résurrection finale promise à tous les hommes de bonne volonté. C'est ce que les orthodoxes appellent la Dormition. Non Marie n'est pas morte ! Elle s'est endormie et a été enlevée jusqu'aux Cieux.

Marie, première créature humaine à entrer corps et âme dans la gloire de Dieu préfigure notre destinée.

Il s'agit là d'une fête très importante dans notre liturgie, ce que l'on nomme « Solennité » et il y en a que 11 dans l'année !

Marie, femme discrète, n'est que peu souvent évoquée dans les évangiles :

- pour la naissance et la jeunesse de Jésus,
- pour le début de la vie publique du Christ à Cana,
- lors de la mort de son Fils ,
- le jour de la Pentecôte,
- pour son installation présumée à Ephèse avec Jean.

Marie c'est celle qui reçoit avec humilité l'ange du Seigneur et s'entend dire qu'elle sera la mère du Seigneur et qui répondra, en toute simplicité « Que tout advienne selon sa Parole ». Lui, le Christ fait des merveilles, elle sa mère, se présente en humble servante.

Ainsi, par son Assomption et sa présence auprès de son Fils, Marie devient un pont entre le ciel et la terre, entre l'Eglise et le Christ, entre Dieu et toute la création.

Le premier texte que nous venons d'entendre est celui de la vision de saint Jean racontée dans le Livre de l'Apocalypse, mot qui veut dire « révélation ». Jean voit une femme mettre au monde un enfant mâle et un dragon attendant de dévorer le bébé dès sa venue au monde mais ce dernier est enlevé jusqu'auprès

de Dieu pour devenir le berger de toutes les nations. Il n'est pas difficile de comprendre qu'il s'agit du Fils de Marie, Jésus, contre lequel le diable lui-même ne peut rien. Jean, pour conforter notre foi, voit ainsi la victoire de Dieu.

L'Évangile de Luc, dans le chapitre que nous avons écouté, vient conforter notre foi : Marie rendant visite à sa cousine Elizabeth, âgée et stérile puisque mariée depuis plus de vingt ans et n'ayant jamais pu avoir d'enfant, est enfin enceinte de celui qui sera Jean le Baptiste. Nous avons entendu la joie d'Elizabeth et celle de son bébé, pas encore né ! Ils savent l'une et l'autre que Marie sera la mère du Seigneur.

Marie répond par une prière qui a traversé les âges : « Mon âme exalte le Seigneur, exulte en Dieu mon Sauveur... »

C'est bien la confirmation de la vision de Jean : ce bébé porté par Marie est bien le Sauveur, le Berger que le monde attendait et Marie est toute à la joie d'être la Mère de Dieu : « Le Seigneur fit pour moi des merveilles, saint est son nom... »

Le culte de Marie peut alors prendre son essor... d'abord en Orient puis, plus tard en Occident. Il faudra attendre quatre siècles pour que Marie soit officiellement déclarée « Mère de Dieu », théotokos en grec, puis que toute l'Église affirme que Marie est montée au ciel sans connaître la putréfaction de la chair et enfin encore 1400 ans pour qu'elle soit annoncée Immaculée Conception.

Retenons donc que par son Assomption et sa présence auprès de son Fils, Marie devient un pont entre le ciel et la terre, entre l'Église et le Christ, entre Dieu et toute la création. Ainsi nous faisons bien de prier notre maman du ciel de porter nos prières à son Fils espérant que celui-ci ne peut rien refuser à celle qui l'a porté en son sein.

Jésus lui-même nous a donné sa Mère le jour de sa crucifixion. Devenue notre Mère elle ne pourra que présenter nos prières à son Fils. C'est notre espérance !

Amen